

La Grande Pharmacie inscrite sur la liste de sauvegarde

Bonne nouvelle pour un bâtiment exceptionnel du centre de Liège. La Grande Pharmacie, dont l'aménagement intérieur est resté le même depuis 1912, a été inscrit sur la liste de sauvegarde par la ministre wallonne du Patrimoine, Valérie De Bue.

C'est alertée par la Première échevine liégeoise Christine Defraigne (MR) que l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP) a proposé l'inscription sur la liste de sauvegarde de la Grande Pharmacie de Liège, située au numéro 1 de la rue Joffre, au pied de la place Saint-Lambert. Les autorités communales liégeoises craignaient en effet la suppression du mobilier

« dans un contexte de remise du commerce ».

Comme à l'époque

« Avec sa façade et son mobilier de style Art nouveau, nichée entre la Fnac et les Galeries St Lambert, La Grande Pharmacie est bien connue des Liégeois », indique Christine Defraigne. « La plus ancienne pharmacie de la région, encore en activité, a conservé son mobilier et ses décors Art nouveau, spécifiquement conçus pour l'officine. Ce bâtiment emblématique évoque auprès des passants une époque d'un autre temps. En effet, c'est en 1912 que ce passage commerçant était transformé en officine et, depuis, la pharmacie est restée dans son jus. »

L'inscription sur la liste de sauvegarde, indique le cabinet de la ministre Valérie De Bue, porte sur la façade à rue (à l'exception du rez-de-chaussée commercial) et la toiture, ainsi que son aménagement intérieur, à savoir l'officine du rez-de-chaussée et la totalité du mobilier d'origine (immobilier par destination) et plus particulièrement le mobilier fixe en bois et verre peint d'or et granité, les comptoirs bordant l'allée centrale dont l'un est surmonté d'un dais en verre et le système d'éclairage et les décors muraux peints.

En vue d'un classement

« La Grande Pharmacie est toujours en activité. Son mobilier du début du 20^{ème} siècle a gardé sa fonction d'origine, faisant d'elle l'une des rares pharmacies anciennes comportant encore un décor et un mobilier homogènes de grande qualité. Elle constitue un témoin important de l'histoire pharmaceutique », précise encore le cabinet De Bue.

L'inscription sur la liste de sauvegarde confère au bien une protection similaire à celle d'un classement, et ce pour un an maximum. Ce laps de temps doit permettre à l'AWaP de mener une étude approfondie en vue d'un éventuel classement. ■



Conservée ainsi depuis 1912. © Liège Gestion centre-ville

ROMAIN CAMMERERI